



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

Direction générale de l'enseignement et de la  
recherche  
Sous-direction des politiques de formation et  
d'éducation  
Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **PACTE ENSEIGNANT**

# **APPUI À LA PRISE EN CHARGE D'ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS**

# 1. Objectif de la mission

**A**méliorer la coordination de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers afin d'une part de favoriser leur accueil, et , d'autre part, d'alléger la charge administrative des enseignants concernés.

## Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

Une augmentation croissante des  
élèves en situation de handicap et  
EBEP

Une augmentation croissante de  
dispositifs d'accompagnement

Une augmentation des aménagements  
d'épreuves



Une charge croissante de travail en  
matière d'accueil et  
d'accompagnement des jeunes et des  
familles.

→ Des besoins d'heures  
notamment sur les dispositifs à  
construire

Une diversité des situations de  
handicap et EBEP

Une augmentation de  
l'accompagnement humain

Une multiplicité d'acteurs concernés  
en établissement



Des difficultés d'appropriation du  
concept d'inclusion et de coordination  
en établissement

→ Des besoins de formation,  
d'accompagnement et  
organisationnels in situ

Une augmentation de tenue de  
réunions pédagogiques en matière  
d'inclusion

Des intervenants extérieurs en  
augmentation

Des évolutions en matière de  
dispositifs partenariaux



Des difficultés d'identification des  
partenaires et des modalités de  
collaboration

→ Besoin d'une bonne connaissance  
des dispositifs existants  
et identification des acteurs externes

Référent inclusion dans le cadre du pacte enseignants

## 2. Cadre de la mission

**C**oordination et accompagnement des acteurs de l'établissement à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers

## Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers

### Dispositifs d'inclusion et démarches administratives DIVERS

Appui aux personnels dans la connaissance et la gestion des missions administratives liées à l'accueil et au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

Coordination dans l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement à la scolarité

Coordination de la mise en œuvre des procédures d'aménagement d'épreuves

Référent sur la connaissance et la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement et d'aménagement

### MULTITUDE de situations à besoins éducatifs particuliers

Facilitateur dans la concertation et la coordination du travail entre les différents acteurs au sein de l'établissement,

Coordination sur la mise en place des réunions pédagogiques

Appui des équipes éducatives dans la compréhension, l'appropriation des concepts d'inclusion et la mise en œuvre d'une politique d'éducation inclusive par l'organisation d'actions de sensibilisation, de formation, par l'apport de conseils et d'informations

Référent en matière de sensibilisation et de formation sur l'inclusion et l'accessibilité universelle

### Des partenariats nécessaires dans l'inclusion MULTIPLES

Etre référent dans les relations avec la MDPH et l'enseignant référent de l'Education Nationale (ERSEH)

Etre référent dans les relations avec les acteurs des services médico-social

Etre référent avec le coordonnateur de l'ULIS,

Etre référent auprès des représentants légaux des élèves à besoins éducatifs particuliers

Développer un réseau de partenaires sur le territoire

Référent avec les partenaires en matière d'inclusion

# 3. Appui dans l'exercice de la mission

**U**n ensemble de dispositifs, d'outils et de ressources à disposition

## Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers

### Un réseau national

Une mission: Accompagner les autorités académiques et les établissements d'enseignements.

Une coordination: deux animatrices nationales et des référents en SRFD

#### Des actions multiples:

- Développement d'outils et de ressources, de formations, et appui aux établissements d'enseignement
- Contribution au développement de partenariats et
- Apport d'expertise auprès de la DGER.



Un réseau indispensable en matière d'appui dans l'exercice de votre mission

### Des exemples d'outils et de ressources

Une rubrique « Handicap et besoins éducatifs particuliers » dédiée à l'inclusion sur Chlorofil

Une plateforme: « L'accessLab: accueillir, accompagner et insérer des apprenants en situation de handicap dans une démarche inclusive »

Des guides pour agir :

- Guide « Rendre accessible à sa mesure. - Guide de l'accompagnement éducatif et pédagogique des jeunes en situation de handicap
- Guide SST et handicap (nov 2023)



Des ressources multiples à connaître et à faire connaître pour agir

### Un dispositif d'appui et de formations

L'inclusion est pleinement intégrée au dispositif national d'appui

Des actions de formation dans le cadre du plan national de formation

Un plan régional et local de formation



Un cadre pour se former et former les personnels en établissement

# 4. Un accompagnement immédiat et moyen terme

**D**es webinaires et une formation spécifique

## Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers

### Des webinaires sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024 et en janvier 2024

Plusieurs webinaires menés dans le cadre du réseau national :

- Inclusion : de quoi parle-t-on ?
  - Inclusion : Les dispositifs d'accompagnement et d'aménagement
- Inclusion : l'accompagnement humain et les AESH
- Inclusion : des outils, des ressources

### Une formation spécifique des référents en établissement

Une formation portée par l'ENSFEA : rentrée scolaire 2024 dans le cadre du dispositif national d'appui

# 5. Place aux échanges

**U**n temps complémentaire d'explicitation avec l'appui du réseau « inclusion »